

<https://cplittoralouest.catholique.fr/Aide-a-domicile-en-rural.html>

# Aide à domicile en milieu rural

- Communauté pastorale -



Date de mise en ligne : lundi 20 avril 2020

---

Copyright © Communauté pastorale du Littoral Ouest - Tous droits réservés

---

La dernière assemblée générale du CMR des Côtes d'Armor s'est déroulée le 7 mars 2020 en présence de Mgr Moutel.

Attentif aux questions qui touchent le monde rural, et particulièrement à ses fragilités, le CMR a choisi de consacrer un temps de son AG à l'aide à domicile en rural. Pas d'expertise mais une belle expérience d'éducation populaire car la vingtaine de participants a pu croiser ses approches, en interaction avec les témoignages de plusieurs professionnelles. Celles-ci ont évoqué les changements qui ont marqué l'aide à domicile depuis quelques années :



- L'augmentation considérable du nombre de personnes aidées : en 1991 une loi définissait l'hospitalisation à domicile, avec pour conséquences des besoins accrus en soins infirmiers, mais aussi en aide aux tâches quotidiennes ; d'autant plus que depuis cette date la population française a augmenté, et particulièrement le nombre de personnes de plus de 75 ans. En 2002 l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) était mise en place pour permettre à des personnes âgées de rester chez elles malgré le déclin de leurs capacités (échanges sur ce cap délicat à passer pour les proches à€!). Des personnes en situation de handicap, et des familles peuvent aussi bénéficier de l'aide à domicile. Chacune de ces catégories de personnes relevant d'aides financières spécifiques pour couvrir les frais de l'aide à domicile, les services du département organisent l'information, l'orientation, l'aide administrative... Complexité est le mot clé !
- Les structures employeur des professionnel(le)s de l'aide à domicile sont très diverses : structures territoriales, associatives, privées, auto entrepreneurs ... Joëlle est employée par une ASAD (Association d'Aide et de Soins à Domicile) issue de la fusion de 3 comités cantonaux d'entraide, avec 200 salarié(e)s pour 1500 bénéficiaires. Jacqueline nous explique la récente restructuration de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) : comment faire perdurer les valeurs fondatrices basées en particulier sur les relations de proximité, quand la gestion du service se technicise et se centralise ? La place croissante que prend le secteur privé dans l'aide à domicile nous mène-t-elle vers une aide à domicile à deux vitesses ? Un point d'attention est relevé concernant les embauches par CESU (Chèques Emploi Service Universel) dont les limites ne sont pas toujours bien connues des utilisateurs.
- L'apparition de nouvelles pratiques d'organisation (dues à l'augmentation du nombre de bénéficiaires et liées aux contraintes budgétaires) a des conséquences sur les conditions de travail des salarié(e)s. Les professionnelles présentes (auxiliaires de vie, aide soignante, TISF (Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale) nous expliquent l'émiettement croissant des plannings d'intervention, l'extension des kms à parcourir, l'existence de temps d'inter vacation mal pris en compte, ce qui entraîne des répercussions sur leurs vies personnelles.

La réduction du temps accordé aux personnes entraîne une diminution de la qualité du service rendu pouvant parfois mener à la frontière de la maltraitance. L'utilisation des Smartphones pour pointer les présences est devenue l'outil de gestion administratif, efficace, mais il isole aussi les professionnel(le)s. Les métiers de l'aide à domicile peinent à recruter car les conditions de travail et de rémunération n'attirent pas. Nous évoquons la défense collective des salarié(e)s et la difficulté des syndicats à les rejoindre. Joëlle, déléguée du personnel, présente des démarches déjà menées : rencontres du Conseil Départemental, de députés... Ailleurs en France, des propositions à soumettre à l'Assemblée nationale... tout cela reste sans effet jusqu'à présent ...

Les 21-22-23 mai prochains, le CMR tiendra son congrès national à Tarare dans le Rhône sur le thème : « *Porter la clameur du monde rural dans l'Espérance* », 8 personnes de notre diocèse y seront. Pour le temps d'ouverture, elles porteront la clameur issue de nos échanges de l'après-midi : « *L'aide à domicile en rural : il est bon que ça existe ! mais les professionnels sont à bout de souffle ! Ils ne sont pas respectés, les personnes aidées non plus ! Prenons soin les uns des autres !* ». La foi s'invite parfois au cours de l'exercice professionnel : « *un patient qui suit la messe à la TV, je m'organise dans mon soin pour le laisser prier le Notre Père, et il m'en remercie* » ; « *de plus en plus, j'accompagne des personnes en fin de vie, et il y a des instants à saisir* ! ».

Ces derniers témoignages nous ont naturellement conduits au temps spirituel qui a clos cette assemblée générale 2020.